DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS DE SOGELIFE S.A.

Conformément à la réglementation européenne (Directive sur la Distribution d'Assurances - DDA), SOGELIFE S.A. (ci-après dénommée « SOGELIFE ») s'efforce de commercialiser ses produits et ses services de façon honnête, équitable et professionnelle, dans l'intérêt de ses clients.

À cet effet, SOGELIFE entend prévenir les conflits d'intérêts, et plus spécifiquement les conflits d'intérêts susceptibles de nuire aux intérêts d'un ou de plusieurs de ses clients en les opposant aux intérêts d'un intermédiaire d'assurance, d'autres clients, de SOGELIFE elle-même ou d'un collaborateur SOGELIFE.

La politique de SOGELIFE a pour objet d'éviter que des conflits d'intérêts au sens de la législation DDA ne nuisent aux intérêts des clients. Dans cette optique, les obligations sont :

- identifier les conflits potentiels visés par la législation
- élaborer des mesures visant à prévenir les conflits potentiels et les procédures de gestion des conflits qui surviennent malgré tout
- signaler aux clients les conflits d'intérêts impossibles à prévenir ou à gérer
- assurer en la matière une formation suffisante des personnes liées
- notifier et enregistrer rigoureusement chacun des conflits d'intérêts constatés

Si malgré l'ensemble des mesures de prévention, un conflit d'intérêt se concrétise, SOGELIFE prend dès sa constatation toutes les initiatives utiles à sa résolution et légalement/ou contractuellement possibles.

Les « conflits d'intérêts potentiels » au sens de la législation DDA, dont on suppose qu'ils pourraient survenir dans l'exercice du métier d'assureur par SOGELIFE, sont inventoriés au préalable et consignés dans un registre central par la fonction de compliance, assistée en cela par toutes les Directions de SOGELIFE.

La politique de gestion des conflits d'intérêts de SOGELIFE est disponible sur simple demande.

SIGNATURES

Fait à ..... le

Je confirme par ma signature que j'ai lu, que je comprends et accepte les termes de la présente annexe.

SOUSCRIPTEUR 1

SOUSCRIPTEUR 2[1]

[1] Le cas échéant.

SOGELIFE – Société Anonyme,
Compagnie luxembourgeoise d'assurance sur la vie
Siège social : 11, avenue Emile Reuter,
L-2420 Luxembourg, R.C. Luxembourg B 55612